

Les Brèves Baincthunoises

BULLETIN MUNICIPAL DE MAI 2016

Les rendez-vous de Mai / Juin

Les 4, 11 et 14 Mai

Inscriptions centre de loisirs

Le centre de loisirs de l'été ouvrira ses portes pour les enfants de 3 à 12 ans et les ados de 12 à 17 ans, du 11 au 29 juillet. Les inscriptions auront lieu en mairie, les mercredis 4 et 11 mai, de 14 h à 16 h et le samedi 14 mai, de 10 h à 12 h.



8 Mai



Commémoration de la Victoire de la deuxième guerre mondiale

- 8 h 45 : rassemblement sur la place de Baincthun
- 9 h : dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'une réception à la salle des fêtes de Baincthun
- 10 h : messe en l'église St Jean-Baptiste de La Capelle.

12 et 19 Mai

Inscriptions à l'école

La directrice de l'Ecole du Centre recevra les parents pour les inscriptions de septembre 2016 les jeudis 12 et 19 mai, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur rendez-vous pris au 03.21.30.18.13.

16 Mai

Braderie-brocante

L'association des Amis de Baincthun organise sa traditionnelle braderie brocante du lundi de Pentecôte, de 8 h à 19 h, rue de Macquinghen. Tarif 2.50 € le mètre linéaire (minimum 4 m), renseignements et réservations à la mairie, tél. 03.21.10.08.50.



18 Juin

Soirée moules-frites Années 80

Repas dansant organisé par les Amis de Baincthun sur le thème des « Années 80 », le samedi 18 juin, à partir de 19 h 30, salle polyvalente. Au menu : moules-frites ou viande en gelée-frites, salade, dessert et café.

Tarif adulte 12 €, enfant (-12 ans) 6 €. Réservations à la mairie de Baincthun avant le 14 juin, tél. 03.21.10.08.50.



19 Juin

Course cycliste Douai-Boulogne



Le parcours traversera le territoire de la commune le dimanche 19 juin, vers 15 h 50 pour la caravane publicitaire et vers 16 h 35 pour la course. Elle viendra de La Capelle par la D234 (rue de Macquinghen) et circulera en direction de Boulogne-sur-Mer par la D341 (vers le Mont Lambert).

Un arrêté municipal interdira le stationnement sur le parcours dès midi et la circulation 2 heures avant le passage de la course.

25 Juin

Kermesse de l'école du centre

Ouverture de la kermesse avec de nombreux stands à 14 h, spectacle de danses à partir de 15 h 30, buvette, restauration le soir. Les réservations pour les repas du soir sont prises par l'association des parents d'élèves.



Dates à retenir

13 Juillet

Fête Nationale

Bal à partir de 21 heures, dans la salle polyvalente suivi d'un feu d'artifice à 23 heures.

26 Juillet

Braderie-brocante

Organisée par les Amis de Baincthun, route de Questinghen. Tarif : 2,50 € le mètre linéaire (4 m minimum). Inscriptions en mairie, tél. 03.21.10.08.50.



Du 1^{er} au 5 Août

Chantier Jeunes



La commune de Baincthun organise un chantier jeunes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais du 1^{er} au 5 août 2016.

Celui-ci sera mis en place sur le site du Poulpaphone et pourra accueillir 8 jeunes Baincthunois de 13 à 17 ans. Renseignements et inscriptions en mairie, tél. 03.21.10.08.50.

Vie pratique

Remise des dictionnaires :

La municipalité offre un dictionnaire à tous les enfants entrant en sixième à la rentrée 2016. Les élèves non scolarisés à l'école de Baincthun sont priés de s'inscrire en mairie avant le 15 mai prochain.

Façades fleuries :

Les inscriptions au concours des façades fleuries sont prises jusqu'au 30 juin en mairie, tél. 03.21.10.08.50.



Révision du zonage d'assainissement collectif :

Par délibération en date du 25 mars 2016, le Conseil Municipal de Baincthun a approuvé la révision du zonage d'assainissement collectif de la commune :

- le dossier du zonage d'assainissement approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie les jours et heures habituels d'ouverture ;
- le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public en mairie à compter du 25 mars 2016, aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée d'un an.

Nuisances sonores :

Pour que retour du beau temps ne rime pas avec nuisances sonores, nous vous remercions de respecter la réglementation.

De jour comme de nuit, tout comportement fautif portant atteinte à la tranquillité du voisinage constitue une infraction au Code de la Santé Publique.

Par respect et pour le bien-être du voisinage, nous vous rappelons les horaires préconisés par le Conseil National du bruit le week-end pour l'utilisation d'engins à moteur tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, ou sonorisation excessive (musique, etc) :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Règles d'urbanisme :



Si vous envisagez des projets de travaux d'extension, de réfection, de construction ou d'aménagement, vous devez impérativement procéder soit à une déclaration préalable de travaux, soit à une demande de permis de construire. Ces documents sont téléchargeables sur le site : www.service.public ou sur le site internet de la commune : www.baincthun.fr

rubrique Vie pratique : démarches administratives.

Les Offices Religieux

MAI

Dimanche 1 ^{er} mai :	10 h	Saint-Martin Pernes
Jeudi 5 mai (Ascension) :	10 h	Baincthun
Samedi 7 mai :	18 h	Baincthun
Dimanche 8 mai :	10 h	Saint-Martin La Capelle
Samedi 14 mai :	18 h	Echinghen
Dimanche 15 mai :	10 h	Saint Martin La Capelle
Samedi 21 mai :	18 h	Baincthun
Dimanche 22 mai :	10 h	Saint-Martin Conteville
Samedi 28 mai :	10 h	Echinghen
Dimanche 29 mai :	10 h 10 h 30	Saint-Martin Baincthun (1 ^{ère} Eucharistie)

JUIN

Samedi 4 juin	10 h 30 18 h	Saint-Martin (Fête de la Foi 6 ^e) Baincthun
Dimanche 5 juin	10 h 10 h 30	Saint-Martin La Capelle (1 ^{ère} Eucharistie)
Samedi 11 juin	18 h	Echinghen
Dimanche 12 juin :	10 h	Saint-Martin Pernes
Samedi 18 juin	11 h	La Capelle (Fête de la Foi 6 ^e)
Dimanche 19 juin :	18 h 10 h	Baincthun Saint-Martin Conteville
Samedi 25 juin	18 h	Echinghen
Dimanche 26 juin :	10 h	Saint-Martin La Capelle

Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois

Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux, Christiane Huyghe.